

**Ministry of the Solicitor General
Office of the Fire Marshal**

25 Morton Shulman Avenue
Toronto ON M3M 0B1
Tel: 647-329-1100
Fax: 647-329-1143

**Ministère du Solliciteur général
Bureau du commissaire des incendies**

25, avenue Morton Shulman
Toronto ON M3M 0B1
Tél. : 647-329-1100
Télec. : 647-329-1143



MEMORANDUM À: Tous les Chefs des pompiers de l'Ontario

DE: Jon Pegg
Bureau du commissaire des incendies

DATE: Le 2 juillet 2025

SUJET: Certification obligatoire des pompiers - Un an avant la date
limite de conformité du 1er juillet 2026

À l'approche du 1er juillet 2026, date limite de conformité au [Règlement de l'Ontario 343/22: Certification des pompiers](#), et à l'approche du 1er juillet 2028, date limite de certification de sauvetage technique, je voudrais prendre cette occasion pour vous féliciter, vous et vos équipes. Votre engagement continu, votre professionnalisme et votre dévouement envers l'excellence de la formation et de la certification du service d'incendie est remarquable.

Avec la première date limite de conformité approchant rapidement, le Bureau du commissaire des incendies (BCI) reste déterminé à soutenir les services d'incendie à travers la province. Depuis l'entrée en vigueur du règlement, nous avons travaillé en collaboration avec les services d'incendie pour assurer un soutien continu et l'accès à la formation et aux ressources nécessaires pour répondre aux exigences de certification.

La Section de formation et accréditation continue à offrir des tests de certification sans coût, avec des résultats non officiels disponibles dans 30 jours, et des certificats officiels distribués dans 90 jours. Pour améliorer l'accessibilité, la fenêtre de réservations pour les tests de certification a également été réduite de 90 à 60 jours. En 2024, le BCI a distribué plus de 36 000 certificats et la dotation en personnel a été augmentée pour répondre à la demande continue. Les services d'incendie qui veulent organiser des tests ou qui ont besoin d'informations sont invités à contacter la Section de formation et accréditation à l'adresse suivante: ofmtestingandcertification@ontario.ca.

En 2025, le Collège des pompiers de l'Ontario (CPO) offrira plus de 550 cours de formation via une variété de formats accessibles, incluant les contrats d'apprentissage, les centres de formation régionaux et l'apprentissage en ligne. Ces offres de formation sont élaborées pour répondre aux besoins de formation locaux et pour garantir un accès équitable à tous les services d'incendie. Pour explorer les options de formation disponibles pour votre service, veuillez contacter le CPO à l'adresse suivante: askofc@ontario.ca.

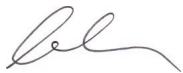
De plus, le BCI a lancé le portail de formation et de certification (www.learning.ofm.ca) qui inclut maintenant des capacités de rapport améliorées pour les services qui ont intégré leurs membres. Ces outils permettent aux services d'incendie de générer des rapports concernant le statut de la certification par membre individuel et par discipline, ce qui favorise un contrôle de conformité efficace.

J'encourage tous les services d'incendie à utiliser ces fonctionnalités pour évaluer leurs niveaux de certification existants et identifier les exigences non satisfaites avant les dates limites de conformité. Veuillez consulter la section « Mises à jour » du portail pour obtenir des instructions concernant la manière de générer ces rapports.

Le BCI est disponible et engagé à discuter des options de formation et de certification disponibles pour votre service d'incendie. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'assistance supplémentaire, veuillez contacter le Commissaire adjoint des Incendies John McBeth à l'adresse john.mcbeth@ontario.ca, ou contacter votre conseiller en matière de protection contre les incendies local.

Je vous remercie pour votre collaboration, votre direction et votre engagement continu en matière de formation et d'accréditation des pompiers. Vos efforts sont essentiels pour assurer la sécurité des services d'incendie de l'Ontario et des communautés que vous protégez.

Sincèrement,



Jon Pegg
Commissaire adjoint des incendies

c: Mario Di Tommaso, O.O.M.
Sous-ministre, Sécurité communautaire